

AIDELEC

Journée Thématique du 14 juin 2013

Intervention de M. Michel Simon
Président du Groupe régional SFEN Rhône-Ain-Loire

La Société face aux projets technologiques

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite avant tout remercier AIDELEC pour m'avoir proposé d'intervenir devant votre assemblée. La SFEN est une association à caractère scientifique, un lieu d'échanges et de discussions, ouverte à tous. La SFEN est d'ordinaire plus centrée sur les sciences "dures", mais M. Maginot qui organise cette journée m'a demandé de centrer mon propos sur les aspects sociologiques du nucléaire. Je vais donc tenter de répondre à sa demande.

Je ne suis ni sociologue, ni anthropologue, mais c'est avec plaisir que je vous propose de partager quelques observations et analyses que je peux tirer de plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le milieu nucléaire. Bien sur, ces propos n'engagent que moi : ils ne résultent pas d'une analyse méthodique, et comportent fatalement une part de ressenti avec laquelle vous pouvez ne pas être d'accord.

J'ai tenté d'analyser le comportement du corps social face aux grands projets de nature technologique, et de comprendre comment se forme l'opinion publique vis à vis de ces grands projets.

Je commencerai par une évidence, qu'il faut garder à l'esprit : nous avons le privilège de vivre en démocratie, et il est par conséquent bien naturel que les citoyens soient informés, consultés et entendus lors de l'élaboration de projets qui engagent la Société dans son ensemble, ou des réalisations de nature à impacter lourdement leur environnement proche. Le dialogue et la participation du public sont désormais des éléments essentiels du processus d'instruction et de décision de tout projet important et la loi fixe d'ailleurs les modalités de ce débat avec le public. Le nucléaire civil en fait partie, à l'évidence.

L'opération de démantèlement en elle-même ne fait pas l'objet d'une contestation particulièrement forte. Il est vrai que les techniques de démantèlement et de déconstruction sont bien établies et validées, assurant la protection des travailleurs et de l'environnement, les produits du démantèlement et l'ensemble des déchets radioactifs liés au système électronucléaire français sont parfaitement identifiés et conditionnés, leur traçabilité est parfaitement assurée et leurs conditions de stockage sont pour la grande majorité définies et mises en oeuvre. Pour autant, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille : je pense par exemple au centre d'entreposage ICEDA et à la déconstruction de Brennilis qui traîne en longueur, non pour des raisons techniques mais pour de multiples recours administratifs qui,

in fine, ne changeront pas grand chose au résultat mais auront coûté très cher au contribuable et au consommateur.

L'exigence de transparence et de participation du public se fait de plus en plus forte dans tous les domaines à dominante technologique ou scientifique : l'énergie nucléaire, naturellement, mais aussi dans les autres disciplines marquant des avancées technologiques, tels les OGM ou les nanotechnologies. Dans tous les domaines, les projets de grande ampleur sont d'autant mieux acceptés que toutes les parties prenantes ont participé activement à leur élaboration et ont développé un intérêt ou une responsabilité à leur égard.

Quelles parties prenantes? Dans le fonctionnement idéal d'une démocratie, plusieurs corps sont parties prenantes dans le processus d'instruction et de décision des projets en cause, en particulier :

1. Le pouvoir politique, qui détient le pouvoir décisionnaire, mais qui ne détient pas en général l'expertise scientifique nécessaire à l'évaluation des projets technologiques.
2. Pour l'instruction rationnelle du dossier, le politique doit donc s'appuyer sur un collège d'experts, dont la compétence et la méthode scientifique de validation des analyses doit être irréprochable et incontestable.
3. La démocratie exige que les citoyens - qui *in fine* seront les bénéficiaires ou les victimes des décisions prises- soient informés et consultés. Une difficulté apparaît ici, car le corps social est multiforme, et il s'agit bien d'entendre un avis majoritaire, sans se laisser emporter par les gesticulations parfois violentes des militants les plus extrémistes. C'est un point essentiel, car le Politique est certes soucieux du fonctionnement démocratique, mais il a l'obligation morale de donner la priorité à l'intérêt supérieur de la Nation et savoir résister à la pression de groupes militants. Or, ceux-ci sont aussi électeurs...

Dans la pratique, les choses ne sont pas si simples!

Le "politique", à qui appartient la décision, ne possède pas la compétence scientifique nécessaire à l'analyse de toutes les facettes d'un problème de très haute technicité. L'intervention d'experts est d'autant plus importante que le domaine sur lequel portent les décisions est plus technique et plus varié, et cette intervention n'est en général pas contestée. La situation se complique dès lors que la décision du Politique est aussi soumise à la pression de l'opinion publique. Or, le grand public n'a en général pas la connaissance technique ou scientifique nécessaire pour formuler un avis sur ces projets. L'opinion publique est alors façonnée par les media. Ceux-ci délivrent une information simplifiée, pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre. C'est bien. Mais trop souvent, ces media ont l'obsession du sensationnel plus développée que le souci l'authenticité de l'information et de sa vérification scientifique. Il faut donc veiller à la qualité des sources d'information donnée au public.

Entre les trois parties prenantes : décideur, experts et citoyens, doit exister une relation de confiance : le politique doit pouvoir s'appuyer sur les experts sans état d'âme, le citoyen doit se sentir écouté et trouver réponse à ses questions dans un dialogue serein. A défaut de confiance, c'est le corps social dans son ensemble qui se trouve dérouté, soumis à des influences multiples, rendant très difficile un jugement sain sur le projet en cause.

Regardons de plus près la relation entre le corps d'experts et le décideur. Quand le décideur a recours à une expertise, il doit se reposer en confiance sur des connaissances techniques qu'il ne possède pas lui-même. Si le lien de confiance se rompt, l'expert est

disqualifié aux yeux du décideur et la décision risque d'échapper à toute rationalité, au profit de groupes de pression dont l'objectivité scientifique n'est pas la vertu première. Pour illustrer ces "dérapages", il suffit de se reporter aux décisions prises par des décideurs, politiques ou magistrats, en dépit de tous les avis techniques et scientifiques en matière d'OGM ou de dangerosité des antennes-relais, au titre du principe de précaution. Une façon de dire aux experts *"je n'ai pas complètement confiance dans ce que vous me dites, et dans le doute,"*

De l'autre côté, le lien de confiance entre les citoyens et ceux qui détiennent l'expertise nécessaire à l'évaluation technique du dossier est très fragile. Ces experts, reconnus par les autorités et par leurs pairs sur la scène nationale ou internationale s'appuient sur des méthodes rationnelles et scientifiques, en veillant à valider convenablement leurs sources et leurs analyses. Leur compétence est rarement remise en cause et je n'ai pas trouvé d'exemple dans le domaine nucléaire où leurs conclusions ont été prises en défaut. Or, sur les grands sujets présentant des avancées scientifiques ou technologiques importantes, on observe maintenant le développement d'expertises qui se qualifient "indépendantes". Vous remarquerez qu'on ne dit jamais indépendant de quoi. Et pour cause! En fait, ces cabinets dits "indépendants" sont souvent intimement liés soit à des mouvements politiques, soit à des ONG opposées au progrès technologique. Faut-il les citer?

De façon très perfide, pour servir la cause qu'ils défendent, ces mouvements militants jettent le discrédit dans l'opinion publique sur les "experts officiels", en proposant une expertise parallèle. Ces expertises parallèles peuvent -ce n'est pas toujours le cas- disposer d'une certaine compétence scientifique, mais ils n'en ont ni la méthode ni la rigueur; elles n'offrent que très rarement la possibilité de vérifier les sources sur lesquelles elles disent s'appuyer et ne donnent jamais les modalités suivies pour valider analyses et conclusions. La CRIIRAD est un exemple d'expertise « parallèle » qui tente de jeter le discrédit sur les «expertises officielles». Cette usurpation est tangible au point qu'aux yeux de certains media ou collectivités publiques, elles deviennent les sources légitimes d'informations, susceptibles de valider ou d'infirmer l'expertise "officielle".

Plus profondément, ces manipulations conduisent à installer dans l'opinion publique la méfiance à l'égard du progrès technique. Le décideur se trouve « coincé » entre d'une part des avis d'experts techniques et d'autre part une opinion publique facilement à l'écoute des prêcheurs d'apocalypse qui rejettent l'expertise "officielle". Le dénigrement quasi systématique des innovations scientifiques par divers groupes de pression a déjà installé cette défiance d'une part de la Société à l'égard du progrès technologique et conduit les pouvoirs publics sous la pression de lobbies pseudo-écologiques à interdire la recherche dans certains domaines scientifiques.

Toute innovation a sa part d'inconnu, et donc sa part de risque, même si au total la mise en oeuvre de cette innovation doit apporter un mieux être à la Société dans son ensemble. Avec ce conflit entre opinion publique et avis des experts, le risque d'erreur de jugement de la part du décideur peut facilement découler d'une surévaluation du risque, et d'une sous évaluation, voire de la négation des avantages. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'électronucléaire, et de la recherche biologique, pharmaceutique et médicale.

J'illustre cette dérive en rappelant une décision malheureuse prise sous la pression de pseudo-scientifiques actifs et de l'opinion publique du moment, concernant la vaccination contre l'hépatite B. Alors que les bienfaits de la vaccination sont reconnus depuis Bernouilli au 18ème siècle, il a suffi qu'une personne vaccinée contre l'hépatite B souffre quelques mois

plus tard d'une sclérose en plaque pour que se développe une polémique et un soupçon de collusion entre les autorités et les laboratoires pharmaceutiques. Sans qu'aucune analyse épidémiologique n'ait pu établir un quelconque lien entre la vaccination et la maladie, les pouvoirs publics ont suspendu l'obligation de vaccination des adolescents, entraînant inévitablement plusieurs centaines de décès prématurés.

Aujourd'hui, la Société est traversée par deux courants :

- le désir de véracité : on veut savoir.
- la suspicion : on ne nous dit pas tout! Et à cet égard, Internet est un outil redoutable, où l'on trouve tout et son contraire.

C'est sur ce terreau de suspicion que la théorie du complot, chère aux conspirationnistes, a trouvé un nouvel essor, grâce à Internet et aux réseaux sociaux.

Tout naturellement, ce sont les militants qui sont les plus actifs et occupent le plus largement l'espace médiatique, de même que l'espace de communication ou de débat, atteignant ainsi l'ensemble de la Société. On l'a encore clairement observé lors du Débat National sur la Transition Energétique, un débat que la société civile était supposée prendre à bras le corps et qui est en fait resté limité aux personnes déjà intéressés par les questions liées à l'énergie et au climat. Un récent sondage révélait que seulement 9% des français connaissaient l'existence de ce débat!

A défaut de "rentrer" dans le dossier, c'est à dire faire l'effort de comprendre, d'évaluer les « pour » et les « contre » en s'appuyant sur les avis des experts autorisés, M. Tout le monde se satisfait de l'information reçue par les media traditionnels, journaux, radio ou télé. Concrètement, les media sont les faiseurs d'opinion. Sachant cela, la presse devrait se faire un point d'honneur d'apporter une information fiable, validée, équilibrée. A l'heure des journaux d'information en continu, la même information, même complètement fautive, lorsqu'elle est répétée en boucle devient une vérité. Edouard Herriot disait déjà : *"Un mensonge qui sert beaucoup devient une vérité"*.

L'information est volatile, et le métier de journaliste est sans doute difficile. Malheureusement, pour les media, l'important est de ne pas laisser passer le scoop, l'information qui fait mouche, quitte à raconter n'importe quoi! Le suivi de l'évolution de la situation à Fukushima en mars 2011 par les media français a frôlé le degré zéro en terme de qualité de l'information.

De nombreux exemples confirment comment des informations erronées colportées et répétées par des groupes militants, complaisamment reprises par les media pour autant qu'elles fassent grimper l'indice d'écoute ou le tirage, finissent par être profondément ancrées dans l'esprit de nos concitoyens. Par exemple :

- le Professeur Pellerin a dit : *"Le nuage de Tchernobyl s'est arrêté aux frontières"*. C'est une imbécillité qui n'a jamais été dite par aucun responsable scientifique de l'époque. La justice a eu beau rétablir la vérité, c'est un fait qui est gravé dans l'esprit de la majorité de nos concitoyens.
- Le nombre de victimes post-Tchernobyl. Les chiffres les plus fantaisistes continuent de courir, alors que l'UNSCEAR, collège d'experts internationaux sous l'égide de l'ONU a réalisé et publié un inventaire exhaustif qui reste quasi-ignoré des media.
- Les déchets nucléaires : *"On ne sait pas qu'en faire!"*. Faux, évidemment! Pour 95% d'entre eux, la solution définitive est déjà mise en oeuvre.
- Les risques sanitaires des diverses sources d'énergie,

- La culture des OGM,
- Les risques liés au dérèglement climatique,
- Les risques sanitaires liés à l'irradiation,
- Le danger des antennes-relais, etc...

Le pauvre citoyen est inévitablement marqué par la répétition "d'informations" biaisées et tendancieuses. Tous les démentis, les correctifs et autres déclarations tendant à rétablir les faits n'y font rien : le doute a été installé dans l'esprit des personnes les plus sincères. L'orthodoxie de la science est impuissante face à la désinformation organisée.

La société civile dans son ensemble est ainsi soumise aux faiseurs d'opinion. Le respect de la démocratie devrait conduire les médias à placer l'exigence d'objectivité au plus haut niveau, à être au moins aussi attentifs aux communiqués de l'Académie des Sciences ou de Médecine qu'aux déclarations fracassantes des pseudo-experts, fut-ce au détriment de l'indice Médiamétrie.

Pour conclure, je voudrais rapporter ici le commentaire d'un sociologue, un vrai celui-là, fait lors d'une table ronde sur la transition énergétique qui disait en substance : *"Le citoyen lambda ne veut pas s'enquiquiner avec des problèmes et des questions qui le dépassent: il veut que la lampe s'allume quand il appuie sur le bouton, et ne pas payer une note trop salée. C'est tout!"* Ce que le physicien Etienne Klein a traduit plus prosaïquement par : *"Plus que le besoin de savoir, c'est le souhait d'être tranquille qui domine!"*. C'est sans doute vrai. Pour autant, faudrait-il laisser le citoyen à l'écart des processus qui fondent l'évolution de notre société? Honnêtement, je ne crois pas. Winston Churchill disait *" La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres"*. Alors, à défaut de meilleur système, attachons nous à faire fonctionner notre démocratie dans les meilleures conditions possibles, en veillant nous mêmes à apporter à nos concitoyens la meilleure information possible afin de leur permettre de participer pleinement et intelligemment au progrès de notre Société.

Je vous remercie de votre attention.